

Avertissement : notes prises au vol... erreurs possibles... prudence !

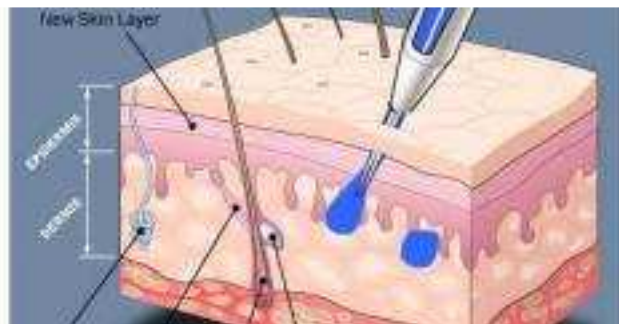
Mardi 13 juin 2017

Hôpital cantonal de Genève

Tatouages et maladies dermatologiques

Dre S. Quenan

Un tatouage consiste à injecter une goutte d'encre dans les couches dermiques de la peau, alors que l'application d'henné ne touche que les couches superficielles de l'épiderme.



Tatouage



Henné

Suite à un tatouage ou à l'application d'henné, il peut y avoir des complications infectieuses, des complications inflammatoires/allergiques et plus tardivement des complications tumorales.

La 1^{ère} complication infectieuse décrite date de 1889, c'est une syphilis sur le tatouage, car le tatoueur, porteur d'un chancre buccal, diluait l'encre avec sa salive...

A part cette anecdote, il existe des infections bactériennes à Staph. Aureus, à Strepto. Pyogenes, avec des impétigos, des folliculites, des dermohypodermes etc...



Plus rarement des infections à Mycobactéries atypiques (*M. chelonae*/ *M. abscessus*) que l'on trouve paraît-il dans l'eau du robinet...Ce genre de lésions apparaît plus tard...environ 1 mois...et on nous recommande donc de toujours faire des biopsies avec cultures dans ce genre de situations.

Dans les tatouages effectués par ex. dans les prisons, on peut avoir des surinfections avec *M. tuberculosis* voire *M. leprae*...parfois aussi des infections fongiques, qui sont traités à tort comme un eczéma...

Pour ce qui est des infections virales, il faut citer la possibilité de se contaminer avec le HIV, l'HBV(hép.B), l'HCV (hép.C), l'HSV (herpès simplex), l'HPV (Papilloma) et le molluscum contagiosum...

Pour les réactions inflammatoires/allergiques il faut savoir que les encres contiennent des pigments, des liants, des solvants, et des additifs...

Pour ce qui est des pigments...vert (dichromate), bleu (cobalt), jaune (cadmium), rouge (sel de mercure)...le plus allergisant c'est le rouge...

Pour les applications d'henné, parfois l'on rajoute à la pâte, du PPD (paraphénylènediamine), afin d'obtenir une coloration plus noire qui tient plus longtemps, mais qui peut entraîner une réaction allergique...



Pour les tatouages...Il peut y avoir aussi des réactions granulomateuses à corps étranger constitué par le pigment...

Les traitements dans ces cas consisteront en dermocorticoïdes puissants, en traitement par laser ou chirurgie.

On nous montre aussi des complications de maquillage permanent des sourcils et des lèvres... (beurk...désolé de ne pas arriver à trouver de photos sur le Net...).

Dans les réactions granulomateuses, il y a aussi des sarcoïdoses limitées à la région tatouée, apparaissant parfois des semaines voire des années après le tatouage...le traitement est le même que pour une sarcoïdose systémique nous dit-on...

Parfois le tatouage entraîne une exacerbation d'une dermatose sous-jacente telle un psoriasis, une dermatite atopique, un pyoderma gangrenosum ou un pseudolymphome.

Il y a des mélanomes, des carcinomes spino ou basocellulaires qui se développent dans un tatouage...sont-ils induits par le tatouage ou fortuits ? la question reste ouverte...

On retiendra que ce n'est pas anodin de se faire faire un tatouage même un dessin au henné...que la coloration rouge est la plus allergisante, que l'on évitera les couleurs si l'on a déjà présenté une réaction à une couleur particulière, que l'on évitera aussi en cas d'antécédent personnel ou familial de mélanome, en cas d'immunosuppression ou de cardiopathie (cf. risque d'endocardite)...

Pour finir, on nous montre quelques complications sous forme de quiz...

Une dermohypodermite infectieuse, une dermatophytie à *Microspora canis*, une allergie au PPD, une réaction granulomateuse suite à un maquillage permanent, un carcinome mixte...

Donc réfléchissez avant de vous faire tatouer...



Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan
ericbdh@bluewin.ch

transmis par le laboratoire MGD
colloque@labomgd.ch